

Demande de subvention Année 2025

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2025 Communauté d'Agglomération de la Provence Verte

Informations pratiques

Le dossier de demande de subvention :

Qui ? : Ce dossier doit être utilisé par toute association sollicitant une subvention auprès de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte.

Quoi ? : Il concerne le financement d'un projet s'inscrivant dans un domaine de compétence de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte.

Où ? : Les actions subventionnées doivent se dérouler sur le territoire de l'Agglomération de la Provence Verte.

Pourquoi ? : L'Agglomération souhaite soutenir les porteurs de projets répondant aux deux orientations : Un territoire attractif et un territoire solidaire.

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input type="checkbox"/> En numéraire <input type="checkbox"/> En nature	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} demande <input type="checkbox"/> Renouvellement (ou poursuite)	<input type="checkbox"/> Fonctionnement global <input type="checkbox"/> Projets/actions	<input type="checkbox"/> Annuelle ou ponctuelle <input type="checkbox"/> Pluriannuelle

Demande de subvention Année 2025

Le dossier de demande de subvention comporte 6 fiches :

Fiche n° 1 : Présentation de l'association : FICHE A COMPLETER PAR L'ASSOCIATION

Pour bénéficier d'une subvention, vous devez disposer :

- D'un numéro SIRET. Si vous n'en avez pas, il vous faut le demander à la direction régionale de l'INSEE. Cette démarche est gratuite (annuaire des directions régionales sur <http://www.insee.fr>) ;
- D'un numéro RNA, ou à défaut, du numéro de récépissé en préfecture. Ces références constitueront vos identifiants dans vos relations avec les services administratifs. Le numéro RNA (répertoire national des associations) est attribué à l'occasion des enregistrements de création ou modification en préfecture.

Fiche n° 2 : Budget prévisionnel de l'association (BUDGET SUR FORMAT LIBRE OU SELON LE FORMULAIRE JOINT)

Si vous disposez déjà d'un budget respectant la nomenclature du plan comptable associatif¹, il vous suffit de le transmettre en ne faisant figurer sur la fiche que le montant de la subvention demandée.

Fiches n° 3.1, 3.2 : Description de l'action projetée (FICHE A COMPLETER OU PRESENTATION SUR FORMAT LIBRE)

Vous devez remplir cette fiche afin de présenter l'action spécifique que vous souhaitez mettre en place. Si vous sollicitez un financement pour plusieurs actions, vous devez remplir une fiche par action.

Fiche n° 4 : Attestation sur l'honneur (A COMPLETER PAR L'ASSOCIATION)

4.1. Cette fiche permet au représentant légal de l'association, ou à son mandataire de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant. Attention : votre demande ne sera prise en compte que si cette fiche est complétée et signée.

4.2 Cette attestation est à remplir si vous estimez avoir reçu plus 500 000 euros d'aides publiques au cours de vos trois derniers exercices.

Fiche n° 5 : Pièces à joindre (PIECES A TRANSMETTRE POUR TOUTE DEMANDE)

Fiche n° 6 : Compte rendu financier²(A TRANSMETTRE SELON LE FORMULAIRE OU SUR FORMAT LIBRE DANS LES 6 MOIS SUIVANT LA FIN DE L'EXERCICE : APRES ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION)

Le compte rendu financier est composé d'un tableau accompagné de son annexe explicative et d'un bilan qualitatif de l'action.

Ce compte rendu est à détacher et à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au titre duquel la subvention a été accordée, accompagné du dernier rapport annuel d'activité et des comptes approuvés du dernier exercice clos.

¹ Règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations homologué par l'arrêté du 8 avril 1999 (J.O. n° 103 du 4 mai 1999 page 6647).

² Obligation prévue par l'article 10 de la loi n° 2000-321 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration. Cf. arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 publié au Journal officiel du 14 octobre 2006.

FICHE 1 : L'association

I. Présentation de l'association

1. Identification

Nom :

Objet :

Date de création :

Activités principales :

Adresse du siège social :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Site Internet :

Adresse postale, si différente du siège :

Code postal :

Commune :

L'association est-elle : **Choisissez un élément.**

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée l'association (*indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle*) :

Votre association a-t-elle des adhérents personnes morales ? Oui Non

Si oui, lesquelles :

2. Identification du représentant légal (*Président ou autre personne désignée par les statuts*)

Nom et Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

3. Identification de la personne chargée du présent dossier de subvention (*si différente de représentant légal*)

Nom et Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

II. Renseignements administratifs et juridiques

Numéro Siret :

Numéro RNA (à défaut, récépissé en préfecture) :

Date de publication de la création au Journal Officiel :

Votre association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? Oui Non

Si oui, merci de préciser :

Demande de subvention

Année 2025

Type d'agrément :

Attribué par :

En date du :

Votre association bénéficie-t-elle d'un label ? Oui Non

Si oui merci de communiquer ici les noms du label et de l'organisme qui l'a délivré :

Label : Organisme :

Label : Organisme :

Label : Organisme :

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? Oui Non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes³ ? Oui Non

III. Renseignements concernant les ressources humaines

Nombre d'adhérents de l'association au 31 décembre de l'année écoulée :

Dont, hommes : et femmes :

Moyens humains de l'association (*Bénévole est une personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée*)

Nombre de bénévoles :

Nombre de volontaires (*personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (ex :service civique)*):

Nombre total de salariés :

Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)⁴ :

Cumul des cinq salaires annuels bruts les plus élevés : euros.

³ Obligation notamment pour toute association qui reçoit annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions, conformément à l'article L 612-4 du code de commerce ou au décret n°2006-335 du 21 mars 2006.

⁴ Les ETPT correspondent aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail. A titre d'exemple, un salarié en CDI dont la quotité de travail est de 80 % sur toute l'année correspond à 0,8 ETPT, un salarié en CDD de 3 mois, travaillant à 80% correspond à 0,8 x 3/12 soit 0,2 ETPT. Les volontaires ne sont pas pris en compte.

Demande de subvention Année 2025

FICHE 2 : Budget prévisionnel de l'association

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice. Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice année ou date début et fin :

CHARGES	Montant ⁵	PRODUITS	Montant
60 - Achats	€	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	€
Prestation de service	€		€
Achats matières et fournitures	€	74 - Subventions d'exploitation⁶	€
Autres fournitures	€	Etat : préciser les Ministère	
61 - Services extérieurs	€	- Ministère	€
Locations	€	- Ministère	€
Entretien et réparation	€	Région(s)	€
Assurance	€	Département(s)	€
Documentation	€	EPCI Précisez	€
62 - Autres services extérieurs	€	Communes (précisez) :	
Rémunération intermédiaires et honoraires	€	Commune	€
Publicité, publication	€	Commune	€
Déplacements, missions	€	Commune	€
Services bancaires, autres	€	Organismes sociaux	€
63 - Impôts et taxes	€		
Impôts et taxes sur rémunération	€	Fonds européens	€
Autres impôts et taxes	€		
64 - Charges de personnel	€	Autres établissements publics	€
Rémunération des personnels	€	Aides privées	€
Charges sociales	€		
Autres charges de personnel	€		
65 - Autres charges de gestion courante	€	75 - Autres produits de gestion courante	€
66 - Charges financières	€	Dont cotisations, dons manuels ou legs	€
67 - Charges exceptionnelles	€	76 - Produits financiers	€
68 - Dotation aux amortissements	€	78 - Reprises sur amortissements et provisions	€
TOTAL des Charges	€	TOTAL des Produits	€
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emplois des contributions volontaires	€	87 - Contribution volontaires en nature	€
Secours en nature	€	Bénévolat	€
Mise à disposition gratuite de biens et de prestations	€	Prestations en nature	€
Personnel Bénévole	€	Dons en nature	€
TOTAL	€	TOTAL	€

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

FICHE 3 : Description de l'action

L'association est libre de présenter son action sous une autre forme en reprenant les éléments ci-après :

I. Description

Personne responsable de l'action :

Nom, Prénom, Fonction

Téléphone

Courriel

Nouvelle action ou renouvellement d'une action

Présentation de l'action :

Intitulé :

Objectifs :

- A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?
- Qui a identifié ce(s) besoin(s) :

Description de l'action :

Inscription dans le cadre d'une politique publique (par exemple une mission de l'Etat, une orientation régionale, etc.) :

Public bénéficiaire (caractéristiques sociales, nombre, etc.) :

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action (quartier, commune, canton, département, zone géographique, etc.). Préciser le nom du territoire concerné(s) :

Moyens humains et matériels mis en œuvre :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
Salarié dont en CDI dont en CDD dont emplois aidés		
Volontaires (services civiques ...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en œuvre de l'action/projet ?
Si oui, combien (en ETP) :

Date de mise en œuvre prévue (début) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Durée prévue (nombre de mois ou d'année(s)) :

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :

Information complémentaire éventuelle :

Demande de subvention

Année 2025

II. **Budget prévisionnel de l'action** (*ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées à l'action*)

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc.) :

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?

Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée⁷ ?

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :

⁷ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

Demande de subvention Année 2025

Budget prévisionnel du projet

Exercice année Ou date début et fin : jj/mm/aaaa au jj/mm/aaaa

CHARGES DIRECTES	Montant ⁸	PRODUITS DIRECTES	Montant
60 - Achats	€	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	€
Prestation de service	€		€
Achats matières et fournitures	€	74 – Subventions d’exploitation⁹	€
Autres fournitures	€	Etat : préciser les Ministère	
61 – Services extérieurs	€	- Ministère	€
Locations	€	- Ministère	€
Entretien et réparation	€	Région(s)	€
Assurance	€	Département(s)	€
Documentation	€	Communauté d’Agglomération de la Provence Verte	€
62 – Autres services extérieurs	€	Communes (précisez) :	
Rémunération intermédiaires et honoraires	€	Commune	€
Publicité, publication	€	Commune	€
Déplacements, missions	€	Commune	€
Services bancaires, autres	€	Organismes sociaux	€
63 – Impôts et taxes	€		
Impôts et taxes sur rémunération	€	Fonds européens	€
Autres impôts et taxes	€		
64 – Charges de personnel	€	Autres établissements publics	€
Rémunération des personnels	€	Aides privées	€
Charges sociales	€		
Autres charges de personnel	€		
65 – Autres charges de gestion courante	€	75 – Autres produits de gestion courante	€
66 - Charges financières	€	Dont cotisations, dons manuels ou legs	€
67 – Charges exceptionnelles	€	76 – Produits financiers	€
68 – Dotation aux amortissements	€	78 – Reprises sur amortissements et provisions	€
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement	€		
Frais financiers	€		
Autres	€		
TOTAL des Charges (directes et indirectes)	€	TOTAL des Produits	€
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 – Emplois des contributions volontaires	€	87 – Contribution volontaires en nature	€
Secours en nature	€	Bénévolat	€
Mise à disposition gratuite de biens et de prestations	€	Prestations en nature	€
Personnel Bénévole	€	Dons en nature	€
TOTAL	€	TOTAL	€
<p style="text-align: center;">La subvention demandée de € euros représente % % du total des produits (montant demandé/total des produits)*100</p>			

⁸ Ne pas indiquer les centimes d’euros.

⁹ L’attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d’autres financeurs publics valent déclaration sur l’honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

Demande de subvention Année 2025

FICHE 4 : Déclarations sur l'honneur

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), Nom et Prénom. représentant(e) légal(e) de l'association Nom de l'association.,

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée
- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- Certifie que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours):
 - Inférieur ou égal à 500 000 € ⁽¹⁾
 - Supérieur à 500 000 €
- Demande une subvention de : **Montant en chiffres et en toutes lettres** €
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association :

Nom du titulaire du compte :

Banque :

Domiciliation :

IBAN :

Merci de joindre un RIB à votre dossier.

Fait, le **Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.** à

Signature

Attention : Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

⁽¹⁾ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

Demande de subvention

Année 2025

ANNEXE A LA FICHE 4

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

A compléter si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

FICHE 5 : Pièces à joindre au dossier de demande de subvention

Pour une première demande et pour tout renouvellement :

1. Les statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire
2. La liste des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée (composition du conseil, du bureau, ...).
3. Un relevé d'identité bancaire.
4. Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire.
5. Les comptes approuvés du dernier exercice clos.
6. Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions
7. Le plus récent rapport d'activité approuvé.

Vous pouvez ajouter à ces pièces tout documents que vous jugerez utile à la compréhension de votre projet et de vos activités (dossier de presse, photos, ...)

FICHE 6 : Compte rendu financier de l'action (pour information)

IMPORTANT : Ces 3 parties (bilan qualitatif, tableau de synthèse et données chiffrées) seront à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée¹⁰. Le compte-rendu doit obligatoirement être établi, avant toute nouvelle demande de subvention. Vous pouvez ne renseigner que les cases grisées du tableau si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.

L'association est également libre de présenter son compte rendu financier et le bilan annuel de l'action sous la forme de son choix.

I. Bilan qualitatif de l'action

Identification

Nom :

Numéro SIRET :

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

L'association est libre de formuler tout autre commentaire sur l'action réalisée.

¹⁰ Cf. Arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

Demande de subvention

Année 2025

II. Bilan financier de l'action (à produire dans les 6 mois de la clôture de l'exercice)

CHARGES DIRECTES	Prévision	Réalisation ¹¹	%	PRODUITS DIRECTES	Prévision	Réalisation	%
60 - Achats		€		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		€	
Prestation de service		€				€	
Achats matières et fournitures		€		74 - Subventions d'exploitation ¹²		€	
Autres fournitures		€		Etat : préciser les Ministère			
61 - Services extérieurs		€		- Ministère		€	
Locations		€		- Ministère		€	
Entretien et réparation		€		Région(s)		€	
Assurance		€		Département(s)		€	
Documentation		€		Communauté d'Agglomération de la Provence Verte		€	
62 - Autres services extérieurs		€		Communes (précisez) :			
Rémunération intermédiaires et honoraires		€		Commune		€	
Publicité, publication		€		Commune		€	
Déplacements, missions		€		Commune		€	
Services bancaires, autres		€		Organismes sociaux		€	
63 - Impôts et taxes		€					
Impôts et taxes sur rémunération		€		Fonds européens		€	
Autres impôts et taxes		€					
64 - Charges de personnel		€		Autres établissements publics		€	

¹¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

¹² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

Demande de subvention

Année 2025

Rémunération des personnels	€		Aides privées	€	
Charges sociales	€				
Autres charges de personnel	€				
65 – Autres charges de gestion courante	€		75 – Autres produits de gestion courante	€	
66 – Charges financières	€		Dont cotisations, dons manuels ou legs	€	
67 – Charges exceptionnelles	€		76 – Produits financiers	€	
68 – Dotation aux amortissements	€		78 – Reprises sur amortissements et provisions	€	
CHARGES INDIRECTES					
Charges fixes de fonctionnement	€				
Frais financiers	€				
Autres	€				
TOTAL des Charges (directes et indirectes)	€		TOTAL des Produits	€	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86 – Emplois des contributions volontaires	€		87 – Contribution volontaires en nature	€	
Secours en nature	€		Bénévolat	€	
Mise à disposition gratuite de biens et de prestations	€		Prestations en nature	€	
Personnel Bénévole	€		Dons en nature	€	
TOTAL	€		TOTAL	€	
<p>La subvention attribuée de [] € euros représente [] % % du total des produits (montant demandé/total des produits)*100</p>					

Je soussigné(e), **Nom et Prénom**, représentant(e) légal(e) de l'association **Nom et Prénom**, certifie exactes les informations du présent compte-rendu.

Fait, le **Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date** à

Signature